

Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten EDA Département fédéral des affaires étrangères DFAE Dipartimento federale degli affari esteri DFAE Departament federal d'affars exteriurs DFAE



FACULTÉ DE DROIT

Table ronde Justice pénale internationale



Quelles réparations pour les violations massives des droits humains ?

Mardi 9 octobre 2012 dès 18h00

Bâtiment principal de l'Université, salle C45 Avenue du 1er Mars 26, 2000 Neuchâtel

Entrée libre sur inscription

Descriptif

Depuis quelques années, de nouvelles pratiques ont émergé en matière de réparations: réparations communautaires, réparations mémorielles, réparations symboliques, assistance aux victimes avant même que le verdict de la Cour pénale internationale ne soit rendu. La CPI considère que les réparations sont un élément clef dans les processus de réconciliation. Mais cet objectif est-il réaliste? Comment se conjuguent les pratiques aux niveaux nationaux et internationaux? Que souhaitent les victimes? Cette table ronde a pour but d'éclairer les nouvelles pratiques, d'en montrer à la fois les écueils et le potentiel.

Introduction

M. Yvan Jeanneret, Université de Neuchâtel, et

M. Jürg Lindenmann, directeur suppléant de la direction du droit international public, Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Avec la participation de

M. Pieter de Baan, Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale

M. Pieter van Der Auweraert, Organisation internationale des Migrations

Mme Sévane Garibian, Université de Neuchâtel

M. Xavier Philippe, Université d'Aix-Marseille

Modérateur

Monsieur Pierre Hazan, spécialiste de justice transitionnelle

Organisation

Conférence organisée conjointement par le DFAE et par l'Université de Neuchâtel. Contacts : droit.formation@unine.ch

Inscription

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées selon leur ordre d'arrivée et uniquement sous <u>www.publications-droit.ch</u>.